

**Monsieur
adresse
ville**

**CONTRAT DE DESEMBOUAGE DU PLANCHER
CHAUFFANT ET CIRCUIT RADIATEUR**

1. Désignation des parties

Entre les soussignés

Monsieur X

X

X

Désigné comme le client

Et

EURL CESBRON Mickaël

75 bis rue des Mauges

49122 BEGROLLES EN MAUGES

Désigné comme l'entreprise

2. Objet du contrat et engagement de l'entreprise

L'entretien de votre plancher chauffant et de votre circuit de radiateur est à prévoir en moyenne tous les 5 ans pour garantir sa performance optimale.

• **A quoi sert le désembouage ?**

Les nouvelles chaudières et principalement les chaudières à condensation (HPE) sont très sensibles aux boues (impuretés) présentes dans votre réseau d'eau. Il est donc primordial de nettoyer son installation et de la protéger contre ces dernières lors du remplacement de votre ancienne chaudière.

• **Que sont les boues ?**

Les boues sont issues de plusieurs phénomènes :

1. L'entartrage : le calcaire présent dans l'eau se dépose dans les canalisations et forme des dépôts. A terme, ces derniers réduisent le diamètre des canalisations.
2. La corrosion : le dioxygène présent dans l'eau va oxyder les composants en métal de l'installation. La corrosion entraîne ensuite la création d'oxydes ferreux qui peuvent détériore certaines pièces et générer des dysfonctionnements sur les équipements.
3. Les micro-organismes : ce sont des bactéries qui se développent souvent dans les réseaux à basse température (par exemple les planchers chauffants) et dans les installations qui n'ont pas été nettoyées depuis longtemps. Elles peuvent boucher les conduits.

- **Quels sont les préjudices causés par les boues ?**

Les dépôts de boue affectent fortement le rendement de votre installation. Ils usent votre chaudière et vos canalisations et peuvent également boucher vos radiateurs. Il faut savoir que 1mm de tartre diminue de 5 à 10% le rendement de votre équipement. Cela réduit la surface d'échange de vos radiateurs (les boues rendent la circulation d'eau difficile) et cela peut engendrer une surconsommation de près de 15% ! c'est plusieurs centaines d'euros supplémentaires qui s'ajoutent sur votre facture énergétique.

S'il est détecté qu'une panne est due à la présence de boue dans votre réseau de chauffage, le fabricant de la chaudière pourra refuser pendant la période de garantie la prise en charge de la pièce défectueuse (corps de chauffe, circulateur...)

Le désembouage permet donc d'augmenter les performances de votre installation et protéger votre nouvelle chaudière dans la durée.

- **Qu'est ce que le désembouage ?**

Le désembouage est une technique qui vise à nettoyer les dépôts de boue qui se sont accumulés dans votre circuit au fil des années. Ces boues sont principalement dues au calcaire et à la corrosion présents dans vos tuyauteries. Pour les éliminer, on utilise une machine qui envoie de l'eau et de l'air sous pression dans le réseau

Pour protéger sa chaudière des boues sur la durée, il est conseillé de mettre un pot à boue en amont de celle-ci.

- **Quand et pourquoi effectuer un désembouage ?**

Pour savoir si vous avez besoin d'effectuer un désembouage de votre réseau, il suffit de purger l'eau d'un de vos radiateurs. Si l'eau qui sort n'est pas transparente, c'est qu'elle est chargée, le désembouage est alors recommandé.

3. Conditions d'entretien

Le désembouage de votre plancher chauffant et du circuit radiateur sera réalisé par un agent d'entretien qualifié. La visite sera annoncée par le prestataire et fixée à une date en accord avec le souscripteur.

4. Tarif

A la date du présent contrat, le tarif établi est le suivant :

FORFAIT DESEMBOUAGE	230,00 € HT	TVA 10%	253,00 € TTC
---------------------	-------------	---------	--------------

Ce prix est révisable chaque année.

Fait à Bégrolles en Mauges

Le

Le souscripteur

Le Prestataire